

Covid-19 et perspectives économiques mondiales à fin juin 2020. Éléments de politiques de survie en contexte d'incertitude

COVID-19 and the Global Economic Outlook as of Late June 2020: Strategies for Survival in a Climate of Uncertainty

Bobo B. Kabungu¹

¹ Economiste, Chargé de recherche, Directeur scientifique du Centre de recherche en sciences humaines (CRESH). Email : bobokabungu@gmail.com.



Received: 02 July 2025

Accepted: 15 August 2025

available online: 03 novembre 2025

1. Contexte

La propagation de la Covid-19 s'est faite si rapidement que la maladie s'est répandue en un trimestre à l'échelle planétaire. Au problème de fermeture des frontières des pays qui a paralysé le commerce international, s'est ajouté celui inhérent au confinement décrété par la majorité des gouvernements afin de réduire le taux de contamination et dont l'impact sur la production est plus grave que prévu, au regard, notamment du temps que les précautions sanitaires s'imposent en l'absence d'un vaccin. Dès lors, chaque pays suit de près la dynamique des mesures prises par les autres ainsi que les perspectives économiques mondiales afin de mieux calibrer ses politiques dans un contexte de globalisation et d'incertitude.

Afin de contribuer à la réflexion, l'ONG ICEBERG propose, ci-dessous, via la plume de Bobo B. Kabungu, *postdoctorant* en Développement International, une lecture desdites perspectives dont la dernière mise à jour, par les services du FMI, date du 24 juin 2020. Cette analyse (i) présente les chiffres sur l'activité économique mondiale, avec ses particularités régionales et son impact sur la pauvreté, (ii) spécifie les hypothèses des projections de base, (iii) commente l'activité en Afrique en général et en RDC en particulier, sur la base des données de la BAD et du cadrage macroéconomique et (v) adapte les suggestions du Fonds monétaire au contexte congolais quant aux « stratégies économiques de navigation en eaux troubles ».

2. Perspectives de croissance et pauvreté

D'après le FMI (2020), la croissance mondiale devrait atteindre – 4,9 % en 2020, soit 1,9 point de pourcentage en dessous des prévisions d'avril

2020. La pandémie a eu un impact plus négatif qu'annoncé précédemment sur l'activité au cours du premier semestre 2020, et la reprise devrait être plus progressive que prévu. En 2021, la croissance mondiale devrait atteindre 5,4 %. Globalement, cela laisserait le PIB de 2021 environ 6½ points de pourcentage inférieur à celui des projections d'avant Covid-19 de janvier 2020 (graphique 1). L'impact négatif sur les ménages à faible revenu est particulièrement aigu, mettant en péril les progrès importants accomplis dans la réduction de l'extrême pauvreté dans le monde depuis les années 1990.

Pour la BAD (2020), à la crise sanitaire qui sévit déjà avec acuité dans une Afrique démunie en infrastructures médicales de qualité s'ajoutera la crise économique ou plutôt « de revenu ». En effet, dans ce continent où 425 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, les scénarios de la banque africaine tablent sur le basculement d'un peu moins de 50,0 millions d'habitants dans l'extrême pauvreté à fin 2021, suivant la durée et l'ampleur de la récession. Ces estimations paraissent réalistes lorsque l'on sait que les pertes cumulées du produit intérieur brut africain pourraient se situer dans l'intervalle [173,1 - 236,7] milliards d'USD entre 2020 et 2021.

Comme à l'occasion de toutes les crises précédentes, toutes les économies ne seront pas touchées de la même manière. Le choc sera plus intensément ressenti par les économies

dont le système de santé est rudimentaire et qui tardent à se diversifier (dépendance vis-à-vis du d'un secteur, le tourisme par exemple), celles qui dépendent fortement du tourisme, du commerce international et de l'exportation des denrées, mais aussi celles qui sont lourdement endettées et dont l'économie repose en grande partie sur des apports financiers internationaux devenus volatiles. Ceci dit, l'impact global de la pandémie sur les résultats socio-économiques reste cependant incertain. Il va dépendre de l'épidémiologie du virus, de la gravité de ses impacts sur l'offre et la demande, de l'efficacité des réponses au niveau des politiques publiques et de la persistance des changements de comportement des acteurs concernés.

Il sied de noter qu'il s'observe, par ailleurs, des disparités entre les « groupes de pays », ceux réputés avancés devant enregistrer une décroissance de 8,0 % contre un taux de croissance de - 3,0 % pour les pays émergents et en développement en 2020. Ici encore, les écarts sont importants, avec la Chine qui sort du lot de la cohorte des pays en récession en affichant une croissance annuelle de 1,0 %. Observée sur une échelle trimestrielle, l'économie chinoise se distingue encore : elle a été la première à plonger et tout porte à croire qu'elle sera la première à retrouver sa puissance. Il importe également de signaler que les économies des pays émergents et en développement hors Chine se relèveront plus vite que celles des pays avancés.

Tableau 1. Taux de croissance projetés 2020 et 2021 à différentes périodes

	Projections à mi-octobre 2019		Projections à mi-janvier 2020		Projections à mi-avril 2020		Projections à mi-juin 2020	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Production mondiale	3,4	3,6	3,3	3,4	-3,0	5,8	-4,9	5,4
Pays avancés	1,7	1,6	1,6	1,6	-6,1	4,5	-8,0	4,8
PED*	4,6	4,8	4,4	4,6	-1,0	6,6	-3,0	5,9
Chine	5,8	5,9	6,0	5,8	1,2	9,2	1,0	8,2
Afrique subsaharienne	3,6	3,7	3,5	3,5	-1,6	4,1	-3,2	3,4
PDFR**	5,1	5,2	5,1	5,1	0,4	5,6	-1,0	5,2

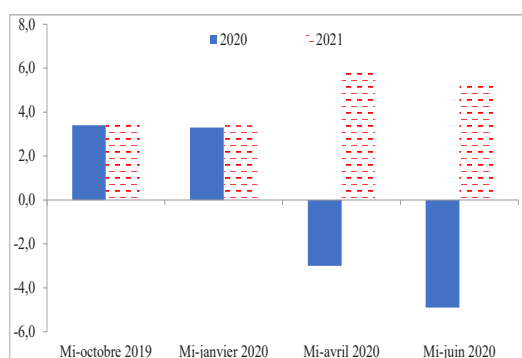
* PED : Pays émergents et en développement

**PDFR : Pays en développement à faible revenu

Source : *Perspectives économiques mondiales* du FMI aux échéances précisées

En comparant les projections avant la propagation du virus à l'échelle internationale (janvier 2020) et celles intégrant les effets de la pandémie sur l'économie mondiale à mi-juin 2020, il se dégage une perte de 8,2 points de pourcentage de croissance pour l'exercice en cours. Le graphique 1 montre mieux cette situation qui affecte même les espoirs de relance de 2021, avec un taux de croissance projeté à 5,4 % suivant les données à fin juin 2020 contre 5,8 % deux mois plus tôt.

Graphique 1. Projections de croissance 2020 : de mal en pire



Source : Données du FMI (2020)

Hypothèses des projections de base

Comme pour les projections d'avril 2020 réalisées par le FMI, il demeure un degré d'incertitude très élevé autour des prévisions et le scénario de référence repose sur des hypothèses clés concernant les retombées de la pandémie :

- persistance des mesures de distanciation sociale, au second semestre 2020, dans les économies où les taux d'infection baissent, devant entraîner un ralentissement de la reprise. En effet, ces mesures freinent un certain nombre d'activités économiques, à l'instar de la restauration et de l'industrie du divertissement pour enfants durant les périodes de vacances ;
- retour aux mesures de verrouillage pour les économies luttant encore pour contrôler les taux d'infection, avec un impact négatif sur l'activité qui se verrait infliger un péage supplémentaire ;

- statu quo au niveau des conditions financières après un assouplissement au deuxième trimestre. L'ampleur du récent rebond du sentiment des marchés financiers semble déconnectée des changements dans les perspectives économiques sous-jacentes ; ce qui soulève la possibilité que les conditions financières se resserrent plus que prévu dans le scénario de référence.

3. Projections sur l'activité économique en Afrique. Quid de la RDC ?

Certes, l'évolution du nombre de nouveaux cas en Afrique fait penser à un aplatissement progressif de la courbe de la pandémie. Cependant, elle n'épargne en rien le continent de la morosité des perspectives économiques pour le reste de l'année 2020. D'après la BAD (2020), selon que la pandémie sera de courte ou de longue durée (au-delà du premier semestre), le PIB réel en Afrique devrait se contracter de 1,7 % en 2020, soit une baisse de 5,6 points de pourcentage par rapport aux projections de janvier 2020, ou de 3,4 %, soit une baisse de 7,3 points de pourcentage par rapport à la croissance projetée avant la pandémie de la Covid-19.

Sur fond de cette toile de décroissance se peint un tableau d'extrême pauvreté, avec une menace concernant environ 50 millions d'Africains (France 24, 2020). La pandémie aura finalement eu raison des avancées enregistrées en matière d'amélioration du niveau et du genre de vie des ménages. Et la perte entrevue de près de 30 millions d'emplois est de nature à interpellier les décideurs politiques, le secteur privé et la société civile.

Par ailleurs, les capacités de l'Afrique pour contenir la progression du virus sont très faibles. En effet, selon la BAD (2020), la mise en isolement et le traitement des patients infectés nécessitent un système de santé adéquat, des ressources et des infrastructures qui font encore défaut dans plusieurs régions du continent. Sur les 54 pays africains, seuls 21 d'entre eux sont bien préparés à affronter la pandémie au regard des capacités de leurs systèmes de santé. La RDC fait partie des 33 autres dont le ni-

veau de l'indice de sécurité sanitaire mondiale indique un déficit d'un point de vue clinique pour faire face aux menaces épidémiques aux implications internationales.

Parlant justement de la RDC, il sied de souligner qu'avant la crise de la Covid-19, « le rythme de croissance de l'activité économique s'était déjà affaibli, avec une hausse de 4,4 % du PIB réel en 2019 et une prévision initiale de 4,1 % en 2020, comparativement à la moyenne de 6,4 % observée entre 2010 et 2017 » (BCC, 2020, p. 1), en raison, principalement, de la tendance baissière des prix des produits d'exportation, dont le cuivre et le cobalt. Par ailleurs, après une stabilité relative enregistrée sur les marchés des biens et des services ainsi que des changes en 2019 (malgré une volatilité observable sur le long terme), le premier trimestre de 2020 s'était déjà distingué par une hausse des prix intérieurs et une dépréciation du franc congolais plus importantes qu'à la période correspondante de 2019. En outre, le déficit s'était creusé plus rapidement durant les trois premiers mois de l'année et les réserves internationales demeuraient faibles malgré un appui de USD 368,4 millions du FMI.

Face à ce tableau déjà peu reluisant avant l'avènement de la crise sanitaire au pays, les pouvoirs publics ont arrêté un certain nombre de mesures pour (i) sauver des vies humaines et (ii) préserver le tissu économique, principalement dans son pan affecté. En attendant que ces politiques devant contribuer à la relance économique ne produisent leurs effets, « l'activité dans l'industrie extractive, principal moteur de la croissance de l'économie, ralentira en raison de la baisse des cours des matières et la demande chinoise. Cette baisse de l'activité minière, conjuguée avec les effets néfastes du confinement et de la mobilité réduite de la population, plongera la RDC dans une récession en 2020, avec une perte de croissance estimée entre 6,2 et 8,1 points de PIB » (BAD, 2020, p. 73). La BAD renseigne également que, comparés à la situation antérieure à la pandémie, les déficits budgétaires et du compte courant devraient se creuser en 2020. En outre,

les prix devraient continuer d'augmenter de manière significative. Pour sa part, le PIB réel devrait se contracter de 2,3 % en 2020 (le cadrage macroéconomique en RDC table sur un taux de croissance de - 2,4 %) dans le meilleur des cas (ralentissement de la progression de la maladie) et de 4,2 % si elle se poursuit jusqu'à la fin de l'année (scénario pessimiste).

4. Politiques subséquentes

A la lumière des publications du FMI et de la BAD citées ci-haut et considérant les faiblesses structurelles des économies africaines en général et de la RDC en particulier, les recommandations suivantes peuvent être formulées :

- **en ce qui concerne la santé :**
 - élaborer et mettre en œuvre des stratégies efficaces de communication (symptômes, prévention et traitement) et optant notamment pour la sensibilisation communautaire ou « par le bas » (Birane Faye, 2000) ;
 - réorienter les ressources vers le secteur de la santé publique en veillant tout de même à distinguer les dépenses prioritaires des investissements globaux et élaborer de solides plans d'urgence sanitaire (BAD, 2000). Il importera ainsi de s'assurer que les systèmes de soins de santé disposent effectivement de ressources suffisantes pour organiser une prise en charge rapide et adéquate ;
 - organiser un plaidoyer en vue de l'intensification du soutien des partenaires au développement aux initiatives nationales, notamment en fournissant une assistance financière aux pays dont les capacités de soins de santé s'avèrent limitées et en canalisant le financement de la production de vaccins à mesure que les essais avancent, afin que des doses adéquates et abordables soient rapidement disponibles (FMI, 2000) ;
 - accroître le nombre d'agents de santé dans les milieux où le besoin de fait sentir avec acuité. Il ne s'agirait pas forcément d'un recrutement massif mais plutôt d'un effort de faire correspondre l'offre à la demande de

- soins. En effet, une forte concentration de médecins et d'infirmiers dans les grands centres urbains est inefficace et onéreuse lorsque les effectifs du personnel soignant sont en berne dans les territoires éloignés des villes ;
- constituer des réserves (stocks de fournitures essentielles et d'équipements de protection) ;
 - **en matière de politique économique :**
 - lorsque les mesures de restriction demeurent nécessaires, maintenir les politiques de soutien à la demande en contribuant à amortir les pertes de revenu des ménages par des mesures bien ciblées (FMI, 2000) ;
 - entrevoir, suivant les marges disponibles, la mise en place d'une aide d'urgence, notamment alimentaire (rations ou bons), aux ménages à faible revenu, en coordination avec des mécanismes similaires à ceux utilisés par les organisations non gouvernementales (BAD, 2000) ;
 - envisager l'extension temporaire de l'éligibilité et la couverture des programmes de filets de sécurité sociale ;
 - rallonger, après une évaluation, la période prévue pour le soutien aux entreprises qui subissent les conséquences des restrictions d'activité imposées. Lorsque les économies rouvrent, le soutien ciblé devrait être progressivement supprimé au fur et à mesure que la reprise s'amorce ;
 - alléger les conditions de financement et encadrer les opérateurs économiques dans l'élaboration des projets bancables ;
 - **dans le domaine de l'emploi :**
 - opter pour une politique de soutien en faveur des groupes vulnérables (entrepreneurs jeunes et femmes) ;
 - différer le paiement de l'impôt sur les salaires par les petites et moyennes entreprises ;
 - prises ;
 - adopter des politiques actives du marché de l'emploi en encourageant des options de travail flexibles telles que le télétravail et en offrant des garanties de conservation d'emploi, des congés de maladie payés collectivement et des congés parentaux pour garantir la sécurité du revenu des personnes malades, en quarantaine ou ayant des enfants à charge (BAD, 2000) ;
 - **dans le domaine de coopération :**
 - maintenir un partenariat multilatéral renforcé qui demeure essentiel sur plusieurs fronts. Une aide en liquidité est nécessaire de toute urgence pour les pays confrontés à des crises sanitaires et à des déficits de financement extérieur, notamment par un allègement de la dette et un financement par le biais du filet de sécurité financière mondial. Au-delà de la pandémie, les décideurs doivent coopérer pour résoudre les tensions commerciales et technologiques qui mettent en danger une éventuelle reprise après la crise de la Covid-19 (FMI, 2000) ;
 - **pour ce qui est de l'environnement :**
 - en s'appuyant sur la baisse record des émissions de gaz à effet de serre pendant la pandémie, mettre en œuvre leurs engagements d'atténuation du changement climatique et travailler ensemble pour augmenter la taxation du carbone conçue de manière équitable ou des systèmes équivalents ;
 - **sur le plan des politiques structurelles :**
 - élaborer et exécuter un programme de diversification économique avec un volet spécial de reprise agro-industrielle (Kabungu, 2020) et intégré dans le Plan National Stratégique de Développement ;
 - accélérer les réformes en cours pour une reconstruction de la base productive en améliorant, entre autres, la compétitivité

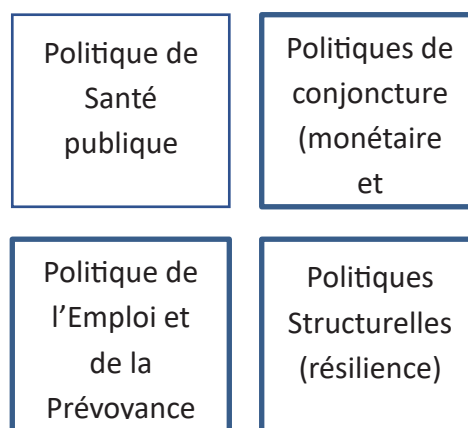
de l'agro-industrie ;

- mettre en place un cadre incitatif pour une plus grande formalisation de l'économie et communiquer davantage sur ses bienfaits, en termes d'accès au capital, d'opportunité d'expansion des affaires ;
- promouvoir l'enseignement à distance et le télétravail dans un contexte où le numérique prend le dessus sur le système traditionnel. L'un des avantages, pour l'enseignement, est de pouvoir donner des enseignements en ligne à plus d'apprenants à la fois, sans contrainte de déplacement. Mais bien entendu, des préalables d'ordres logistique et psychologique sont à réunir.

Les recommandations ci-dessus ne sont pas exhaustives et n'ont pas pu être déclinées totalement pour rester dans le format d'un réflexif. Cependant, elles présentent succinctement les leviers de politiques que peuvent actionner les autorités publiques en ce contexte de crise sanitaire à tentacules économique et financière. Partant des travaux de la BAD (2000), ces leviers peuvent se résumer dans un carré de politiques :

- (i) de santé publique afin de contenir la propagation du virus et minimiser les décès ;
- (ii) économique afin, d'une part, d'alléger les contraintes de liquidité et de réduire les risques de solvabilité (volet monétaire) et, d'autre part, d'amortir les impacts économiques du virus et à protéger les groupes vulnérables (volet budgétaire) ;
- (iii) de l'emploi pour garantir la stabilité sur le marché du travail ;
- (iv) structurelles dans le but de renforcer la résilience aux chocs futurs.

Graphique 2. Le carré des politiques de survie en contexte de Covid-19



Source : L'auteur

Les autorités congolaises devraient songer à tirer profit de ces orientations adaptées au contexte congolais, après une évaluation objective des effets de la crise sur le chemin de l'émergence du pays. C'est ici le lieu, pour l'ONG ICEBERG, de se réjouir de ce que le Ministère du Plan ait lancé des études d'impacts sanitaires et socio-économiques de la Covid-19 et de l'épidémie d'Ebola en RDC (Actualite.cd, 2020). Ceci dit, il s'agit de retenir une approche progressive de réouverture de l'économie. Une évaluation des compromis entre le redémarrage rapide de l'activité économique et la protection de la santé de la population devra guider les décideurs.

6. Références

Actualite.cd (2020). *RDC : la Vice-Premier ministre, Ministre du Plan, lance les études d'impacts sanitaires et socio-économiques de la Covid-19 et de l'épidémie d'Ebola en RDC*. Publié le 10 juillet 2020. Disponible en ligne sur <https://actualite.cd/2020/07/10/rdc-la-vice-premier-ministre-ministre-du-plan-lance-les-etudes-dimpacts-sanitaires-et>. Consulté le 12 juillet 2020, à 15 : 00, heure de Kinshasa.

BAD (2020). *Perspectives économiques en Afrique 2020. Supplément : Dans le contexte de la Covid-19*. Groupe de la Banque Africaine. Disponible en ligne sur <https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/pu->

[blications/afdb20-04_aeo_supplement_full_report_for_web_french_0706.pdf](#). Consulté le 12 juillet 2020, à 13 : 46, heure de Kinshasa.

BCC (2020). *Mesures d'urgence pour l'atténuation des effets négatifs de la pandémie du Covid-19 sur l'économie nationale*. Projet de memorandum arrêté au 27 mars 2020. Document interne. BCC.

Birane Faye, L. S. (2020). Comment améliorer la communication sociale sur le Covid-19 au Sénégal ?. *The Conversation*. Publié le 21 avril 2020 et disponible en ligne sur <https://theconversation.com/comment-ameliorer-la-communication-sociale-sur-le-covid-19-au-senegal-135654>. Consulté le 02 juillet 2020, à 14 : 03, heure de Kinshasa.

FMI (2020). *Perspectives économiques mondiales*. Mise à jour au 24 juin 2020.

France 24 (2020). Le Covid-19 se propage en Afrique et menace 50 millions d'habitants d'extrême pauvreté. Disponible en ligne sur <https://www.france24.com/fr/20200708-covid-19-propagation-afrique-50-millions-habitants-menacees-extreme-pauvrete>. Publié le 08 juillet 2020. Consulté le 09 juillet 2020, à 16 :51, heure de Kinshasa.

Kabungu, B. B. (2020). Covid-19 et insécurité alimentaire : Quelles leçons de politique agricole pour une RDC souveraine post-crise ? Disponible en ligne sur <https://zoom-eco.net/a-la-une/bobo-b-kabungu-covid-19-et-insecurite-alimentaire-quelles-lecons-de-politique-agricole-pour-une-rdc-souveraine-post-crise/> . Publié le 30 juin 2020. Consulté le 13 juillet 2020, à 20 : 20, heure de Kinshasa.